

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 09-mai-2012

Date de révision 23-août-2022

Numéro de révision 6

1. Identification

Nom du produit Styrène

Cat No.: AC220530000; AC220530010; AC220530050; AC220532500

No. CAS

Synonymes Ethenylbenzene

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Fabricant Importateur / Distributeur

Acros Organics Fisher Scientific Company Fisher Scientific One Reagent Lane One Reagent Lane 112 Colonnade Road. Fair Lawn, NJ 07410 Fair Lawn, NJ 07410 Ottawa, ON K2E 7L6, Tel: (201) 796-7100

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-ACROS-01 / Europe call: +32 14 57 52 11 Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No.US:001-800-424-9300 / Europe:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / **Classification WHMIS 2015**

2015-17)

Liquides inflammables Catégorie 3 Catégorie 4 Toxicité aiguë par inhalation Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2 Catégorie 2 Cancérogénicité Catégorie 2 Toxicité pour la reproduction Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3 unique)

Organes cibles - Appareil respiratoire.

Organe cible spécifique en cas de toxicité - (exposition Catégorie 1

répétée)

Organes cibles - Oreilles, Système nerveux central (SNC).

Toxicité par aspiration Catégorie 1

Dangers physiques non classés ailleurs

Une polymérisation dangereuse peut se produire

Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Liquide et vapeurs inflammables

Nocif par inhalation

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut irriter les voies respiratoires

Peut causer de la somnolence et des étourdissements

Susceptible de provoquer le cancer

Susceptible de nuire au fœtus

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Une polymérisation dangereuse peut se produire



Conseils de prudence

Prévention

Tenir au frais. Protéger du ravonnement solaire

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

NE PAS faire vomir

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Other Hazards

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Styrène	100-42-5	>95

4. Premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de

la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent. Risque de lésions graves aux

poumons (par aspiration).

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si des vomissements

surviennent naturellement, faire pencher la victime.

Symptômes et effets les plus

importants

Notes au médecin

Difficulté à respirer. Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de

tête, des vertiges, de la fatigue, des nausées et des vomissements

Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO2), une poudre extinctrice, une mousse

anti-alcool. Une eau atomisée peut être utilisée pour refroidir les contenants fermés.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair 31 °C / 87.8 °F

Méthode - Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation 490 °C / 914 °F

Limites d'explosivité

Supérieures 7.0% Inférieure 1.1%

Sensibilité aux chocs Aucun r Sensibilité aux décharges Aucun r

électrostatiques

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Dangers spécifiques du produit

Inflammable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source

d'ignition et causer un retour de flammes. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers physiques
3	3	2	N/A

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges

électrostatiques.

Précautions environnementales

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. Absorber avec une matière absorbante inerte. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration.

7. Manutention et stockage

Manutention

Entreposage.

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter l'ingestion et l'inhalation. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de

d'inflammation. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Garder réfrigéré. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Matières incompatibles. Acides. Composés halogénés. Alliage de cuivre. Agents oxydants forts.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
		nnique					
Styrène	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 35 ppm	TWA: 50 ppm	TWA: 10 ppm	(Vacated) TWA:	IDLH: 700 ppm
1	TWA: 85 mg/m ³	STEL: 40 ppm	STEL: 100 ppm	TWA: 213	STEL: 20 ppm	50 ppm	TWA: 50 ppm
	STEL: 40 ppm			mg/m³		(Vacated) TWA:	TWA: 215
	STEL: 170			STEL: 100 ppm		215 mg/m ³	mg/m³
	mg/m³			STEL: 426		Ceiling: 200 ppm	STEL: 100 ppm
				mg/m³		(Vacated) STEL:	STEL: 425
				Skin		` 100 ppm	mg/m³
						(Vacated) STEL:	
						425 mg/m ³	
						TWA: 100 ppm	

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH IDLH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail. Utiliser un matériel électrique/de

ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité
Protection des mains Gants de protection

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchouc nitrile	Voir les recommandations du	-	Protection contre les
Néoprène	fabricant		éclaboussures seulement
Caoutchouc naturel			
PVC			

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale.

Type de filtre recommandé: Gaz et vapeurs organiques filtre Type A Brun conforme au EN14387

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueLiquideAspectIncoloreOdeurpiquant

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible PH Aucun renseignement disponible

Point/intervalle de fusion -31 °C / -23.8 °F

Point/intervalle d'ébullition 145 - 146 °C / 293 - 294.8 °F @ 760 mmHg

Point d'éclair 31 °C / 87.8 °F

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Non applicable

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures7.0%Inférieure1.1%

Pression de vapeur 7 mbar @ 20 °C

Densité de vapeur 1.22 Densité 0.906

SolubilitéModérément solubleCoefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammation490 °C / 914 °F

Stvrène

Température de décomposition

Aucun renseignement disponible Viscosité 0.695 mPa.s at 25 °C

Formule moléculaire C8 H8 104.15 Masse moléculaire

10. Stabilité et réactivité

Oui Danger de réaction

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Excès de chaleur. Produits incompatibles. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces

chaudes et des sources d'inflammation, températures supérieures à 40°C.

Matières incompatibles Acides, Composés halogénés, Alliage de cuivre, Agents oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2)

Une polymérisation dangereuse peut se produire. Une polymérisation dangereuse peut se Polymérisation dangereuse

produire lorsque l'inhibiteur est épuisé.

Aucun dans des conditions normales de traitement. Réactions dangereuses

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
Styrène	-	LD50 > 2000 mg/kg (Rat)	LC50 = 11.7 mg/L (Rat) 4 h

Toxicologically Synergistic

Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Styrène	100-42-5	Group 2A	Reasonably	A3	X	Non inscrit(e)
-		· ·	Anticipated			

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

NTP: (National Toxicity Program) NTP: (National Toxicity Program) Connu - cancérogène connu

Raisonnablement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène

pour l'homme

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Des expériences ont montré des effets toxiques pour la reproduction sur des animaux de

laboratoire.

Aucun renseignement disponible. Effets sur le développement

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Appareil respiratoire

STOT - exposition répétée Oreilles Système nerveux central (SNC)

Danger par aspiration Catégorie 1

Symptômes / effets, aigus et différés

Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges,

de la fatique, des nausées et des vomissements

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Composant	UE - Liste de perturbateurs endocriniens potentiels	UE - Perturbateurs endocriniens - substances évaluées	Japon - Renseignements sur le perturbateur endocrinien
Styrène	Group I Chemical	High Exposure Concern	Non applicable
			_

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement. Contient une substance:. Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Styrène	EC50: 0.15 - 3.2 mg/L, 96h	LC50: 58.75 - 95.32 mg/L,	= 5.4 mg/L EC50	EC50: 3.3 - 7.4 mg/L, 48h
-	static (Pseudokirchneriella	96h static (Poecilia	Photobacterium	(Daphnia magna)
	subcapitata)	reticulata)	phosphoreum 5 min	
	EC50: 0.46 - 4.3 mg/L, 72h	LC50: 6.75 - 14.5 mg/L, 96h		
	static (Pseudokirchneriella	static (Pimephales		
	subcapitata)	promelas)		
	EC50: = 0.72 mg/L, 96h	LC50: 19.03 - 33.53 mg/L,		
	(Pseudokirchneriella	96h static (Lepomis		
	subcapitata)	macrochirus)		
	9 /	LC50: 3.24 - 4.99 mg/L, 96h		
	(Pseudokirchneriella	flow-through (Pimephales		
	subcapitata)	promelas)		

Persistance et dégradabilité

Insoluble dans l'eau Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité . Mobilité peu p

. Mobilité peu probable dans l'environnement en raison de sa faible solubilité dans l'eau. Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa volatilité.

Composant	Log Poctanol/eau
Styrène	2.96

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN2055

Styrène

Nom officiel d'expédition STYRENE MONOMER, STABILIZED

Classe de danger 3 Groupe d'emballage III

TMD

No ONU UN2055

Nom officiel d'expédition STYRENE MONOMER, STABILIZED

Classe de danger 3 Groupe d'emballage III

<u>IATA</u>

No ONU UN2055

Nom officiel d'expédition STYRENE MONOMER, STABILIZED

Classe de danger 3 Groupe d'emballage III

IMDG/IMO

No ONU UN2055

Nom officiel d'expédition STYRENE MONOMER, STABILIZED

Classe de danger 3 Groupe d'emballage III

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

	Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
I	Styrène	100-42-5	X	-	Х	ACTIVE	202-851-5	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Styrène	100-42-5	Х	KE-35342	X	X	X	Х	Х	Х

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Styrène	Part 1, Group A Substance Part 5, Individual Substances Part 4 Substance		

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	REACH (1907/2006) - Annexe XIV -	REACH (1907/2006) - Annexe XVII -	Règlement REACH (CE
-	substances soumises à	Restrictions applicables à	1907/2006) article 59 - Liste

Non applicable

	autorisation	certaines substances dangereuses	candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
Styrène	-	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Styrène	100-42-5	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)

16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

100-42-5

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Non applicable

 Date de préparation
 09-mai-2012

 Date de révision
 23-août-2022

 Date d'impression
 23-août-2022

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

Non applicable

Non applicable

produits chimiques.

Avis de non-responsabilité

Styrène

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité